

L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GERVAIS.
 ABONNEMENT
 UN AN, PAYÉ D'AVANCE 50 CTS
 A LA FIN DE L'ANNÉE 75 CTS

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants.

L'ETOILE DU NORD

JOLIETTE, JEUDI, 14 Décembre 1893.

Grandiose démonstration
Joliette en Hesse

LES NOCES D'OR DE LA PAROISSE DE ST-CHARLES BORROMÉE

La ville de Joliette a joyeusement célébré les noces d'or de la paroisse de St-Charles Borromée, dont elle fait partie, par des démonstrations dont le souvenir restera gravé dans les annales de notre histoire. Après cinquante années d'une marche rapide vers le progrès, Joliette a un instant interrompu sa course fiévreuse, pour puiser dans le souvenir du passé de nouvelles espérances pour l'avenir, et pour donner au pays qui l'environne l'exemple de la reconnaissance par un hommage public aux patriotes éminents qui furent ses premiers pionniers. Rien de plus beau que ces



ED. SCALLON,
Maire de l'Industrie en 1864.

grandes démonstrations où l'on voit tout un peuple, fier des mêmes traditions, se soustraire un moment à l'égoïsme ordinaire de la vie, pour entonner, de sa voix puissante, l'hymne de la reconnaissance, le chant du souvenir. La fête de lundi, le 11 décembre courant a été un succès. Il en devait être ainsi. Ayant un double caractère religieux et civil cette démonstration ne pouvait manquer de provoquer un pieux enthousiasme, et de patriotiques sentiments de zèle et d'ardeur. La journée du 11 décembre va donner un nouvel élan aux généreuses initiatives des citoyens de cette ville et pousser Joliette avec plus de vigueur que jamais vers l'accomplissement de ses destinées. Ce cinquantenaire que nous n'aurions pu laisser passer sans faire preuve d'une apathie coupable va maintenant porter ses fruits, tout en restant pour notre postérité le témoignage éclatant de notre patriotisme

LA MESSE

Quoique froide, la journée du 11 s'est, dès le matin, annoncée superbement belle. L'air vif de ce beau jour d'hiver n'avait pu refroidir le zèle des gens et à neuf heures précises, les membres des diverses sociétés de la ville se pressaient dans la salle de l'Institut où rendez-vous leur avait été donné. Là une nombreuse et brillante procession se forma ayant à sa tête la Société de Bienfaisance et de Secours Mutuel de l'Industrie et du comté de Joliette. Suivaient, la branche 117 de la Société Catholique de Secours



G. DE LANAUDIÈRE,
Maire de Joliette de 1864 à 1872 et de 1874 à 1875.

Mutuel, la Cour St-Barthélemy de l'Ordre des Forestiers Catholiques et le cercle Joliette, No 17, de l'Alliance Nationale. Ces différentes sociétés précédées de la bannière de la Bienfaisance, offraient un aspect saisissant. Les officiers et les membres portaient leurs insignes. A 9 1/2 hrs la procession faisait son entrée dans l'église paroissiale où une messe solennelle devait être chantée. Des sièges d'honneur avaient été réservés, en avant de l'église, pour le comité senior d'organisation, représenté par MM. J. B. Chapdelaine, L. A. Derome, A. Magnan, Eusèbe Asselin, Barth. Vézina et Chs. B. H. Leprohon; pour M. le maire et MM.



HON. G. BABY,
Maire de 1872 à 1874.

les conseillers municipaux, représentés par MM. P. E. McConville maire, F. O. Dugas, L. N. Ducondu, D. Gaudette, J. A. Larochelle et G. Champoux; pour les invités, représentés par MM. J. M. Tellier, M. P. P. et J. L. B. Desrochers; pour les présidents des différentes associations de la ville, représentés par MM. D. Buron, président de la Société de Bienfaisance, J. Ad. Renaud, président de la Branche 117 de la C. M. B. A. Albert Gervais, président de la Cour St-Barthélemy de l'Ordre des Forestiers Catholiques, L. C. Rivard, président du Cercle Joliette No. 17 de l'Alliance Nationale, Auguste Belleville, préfet des hommes de la Congrégation de la Ste-Vierge, Eugène Forest, président de la Ligue du Sacré Cœur et S. A. Lavallée, président de l'Harmonie de Joliette; pour le secrétaire du Comité d'organisation M. J. Alex. Guibault. Des places spéciales avaient aussi été assignées aux officiers de ces sociétés, dans la grande allée. Plusieurs prêtres étrangers occupaient le chœur avec les élèves du Collège Joliette. La nef était littéralement remplie de fidèles, comme aux plus grands jours de fête. A 9 1/2 heures la fanfare des élèves du Collège réveillait les mille échos du vaste temple, élevant à la hauteur d'un enthousiasme les pieux sentiments de la foule. C'est le supérieur du Collège, le Rvd. P. C. Beaudry, qui a célébré la messe, assisté de diacre et sous-diacre. Les élèves du collège et notre société chorale, ont fait les frais du chant et nous en avons eu du beau.



EDOUARD GUILBAULT,
Maire de 1875 à 1891.

SERMON

Le sermon de circonstance a été donné par le Révérend Père André Corcoran, C. S. V., professeur de Philosophie au Collège de Joliette. C'est avec une vive satisfaction que le public a vu l'éloquent prédicateur prendre possession de la chaire dans une occasion dont la solennité demandait la voix vibrante d'un maître de la parole. Le Père Corcoran a créé un véritable chef-d'œuvre d'éloquence sacrée et nous ne croyons pas que feu l'Honorable Barthélemy Joliette ait encore reçu un hommage plus digne de ses vertus et ses œuvres. L'orateur sacré a produit une impression profonde et sa chaude parole a fait verser des larmes. Nous espérons pouvoir fournir à nos lecteurs dans notre prochain numéro, le texte de cet admirable discours. C'est la raison

qui nous a fait renoncer à la tâche difficile d'en faire un résumé qui fut fidèle.

PAIN BÉNI.

Les citoyens de Joliette, voulant rappeler quelques-uns des édifiants souvenirs d'autrefois avaient cru pouvoir atteindre ce but en faisant préparer un des plus superbes pains bénis qu'ait vu cette paroisse. La cérémonie de la distribution du pain béni a vivement impressionné les fidèles. Les vieux se sont rappelés avec émotion une coutume si populaire jadis et à laquelle s'attache un symbolisme si touchant. Les jeunes ont puisé dans cette cérémonie un culte plus vif pour les traditions du passé et une admiration plus grande des pieux usages d'autrefois. Tous ont mangé avec la plus parfaite joie le pain de la confraternité chrétienne.

LA QUÊTE.

Afin de donner à la fête un caractère plus imposant, le comité d'organisation avait tenu à ce que trois des couples les plus élégants de la ville fussent choisis pour faire la quête ce jour-là. M. Swibert Boulet et Melle Ernestine Labrèche, M. Joseph Leblanc et Melle Albertine Beaupré, M. Romulus Désilets et Melle Alice Desrochers, les trois couples distingués, ont su faire les choses avec la grâce la plus



A. FONTAINE,
Maire de 1891 à 1892.

parfaite. On dit que la recette a été superbe.

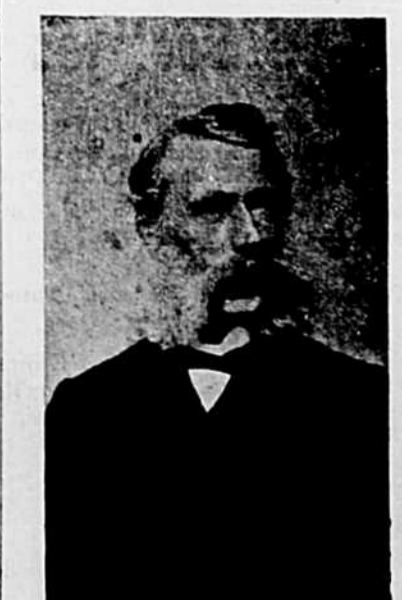
Notre démonstration religieuse a donc été une des plus imposantes cérémonies auxquelles aient donné lieu la célébration de nos plus belles fêtes. Nous devons de sincères remerciements à M. le curé et à ceux qui l'ont aidé dans cette partie la plus intéressante du programme des fêtes du joyeux cinquantenaire de la paroisse de St-Charles Borromée.

La foi du peuple y a trouvé un nouvel aliment et ses espérances un nouveau soutien.

PROCESSION.

La messe terminée, une immense procession composée des membres des Sociétés de cette ville et d'une foule de citoyens, défila par les rues St-Charles Borromée, Notre-Dame, carré du Marché et rue Manseau, jusqu'à la salle de l'Institut où le président du comité d'organisation M. P. E. McConville, notre maire zélé, remercia la foule de son généreux concours et l'invita à prendre part au banquet qui devait avoir lieu le soir.

Par proclamation du maire, lundi avait été observé comme un jour de fête civique et tous les magasins, bureaux et ateliers avaient été fermés. Les couleurs nationales flottaient sur nos édifices publics et sur un grand nombre de résidences privées. La ville de Joliette offrait un réel aspect de gaieté bien que la rigueur de la température ait rendu plus difficile l'accomplissement des nombreux projets de réjouissances que l'on avait formés.



P. E. MCCONVILLE,
Maire actuel.

LE BANQUET.

Il était naturel de finir par un grand banquet, une journée si bien commencée. Le comité d'organisation avait prévu tout à-propos d'une semblable pensée et travaillé à la préparation de ces agapes fraternelles, si propices à l'expression des sentiments patriotiques, et aux manifestations de la reconnaissance. Inspiré par une heureuse pensée de convenance le banquet de lundi fait honneur à la ville de Joliette. La plus franche gaieté y a présidé et les convives, qui auraient pu être plus nombreux, ont emporté de cette joyeuse réunion le plus agréable souvenir.

SANTÉS

Plusieurs santés avaient été inscrites sur la carte du Banquet. Toutes ont été bues avec enthousiasme et toutes ont provoqué de chauds et sincères mouvements d'éloquence. "Le Pape," "La Reine et la famille Royale," "le Gouverneur Général," "le Lieutenant-Gouverneur," "Notre Clergé et nos Communautés Religieuses," toutes ces santés, les premières sur le programme, ont été saluées des plus vifs applaudissements et bues au milieu des chants de: "En avant marchons etc." "God save the Queen etc.," et de "Amour honneur et gloire, à vous St-Viateur etc.," A la santé, "Nos Législatures," M. J. M. Tellier, M.



J. AD. RENAUD,
Pro-Maire.

P. P. a répondu dans les termes les plus éloquentes. La santé "La Fête que nous célébrons" a inspiré à MM. C. B. H. Leprohon, J. L. B. Desrochers et George Champagne de belles paroles auxquelles on a vivement applaudi. En réponse à la santé "Nos Maires et nos Conseillers Municipaux" MM. P. E. McConville, F. O. Dugas et A. Fontaine rappelés brillamment les progrès immenses faits à Joliette depuis cinquante ans. MM. J. J. Sheppard, M. D. et L. C. Rivard, répondirent heureusement à la santé "Nos Institutions de Bienfaisance."

Notre Magistrature et nos Professions libérales ont été bien représentées par Messieurs C. A. Cornélien, Camille Ducharme et Onésime Lacasse. Dans leurs réponses à la santé "l'Agriculture", MM. Chs. Rivet, J. B. A. Richard et V. P. Lavallée ont été très heureux. MM. L. N. Ducondu et Albert Gervais ont su tirer le meilleur parti possible de la santé "Le Commerce et l'Industrie". La santé "La Presse" a provoqué de la part de MM. Jos. Martel et J. P. Léon Ducharme d'intéressantes remarques et d'éloquents mouvements. La santé "Les Dames" the last but not the least a brillamment clos la liste des santés. MM. Alfred Marsolais et J. Alex. Guibault ont délicatement fait l'éloge de la femme Canadienne. La santé du comité d'organisation ayant été proposée par un convive, M. Aldéric Charland y a répondu et s'est très bien acquitté de cette tâche.

TABLE D'HONNEUR.

Nous avons remarqué à la



F. O. DUGAS,
Conseiller.

table d'honneur MM. P. E. McConville, président du banquet, MM. J. M. Tellier, M. P. P., Chs. B. H. Leprohon, J. L. B. Desrochers, Barth. Vézina, V. P. Lavallée, M. D., Eusèbe Asselin, J. B. A. Richard, Chs. Leblanc, Adolphe Fontaine, L. C. Rivard, D. Buron, Albert Gervais, MM. les conseillers F. O. Dugas, J. A. Larochelle, L. N. Ducondu, G. Champoux, M. A. L. Marsolais et M. J. Alex. Guibault, Secrétaire du comité d'organisation.

LETRES D'EXCUSES

Un grand nombre d'invités avaient envoyé des lettres d'excuse qui furent communiquées à l'as-



L. N. DUCONDU,
Conseiller.

semblée par M. le secrétaire. Un télégramme de l'Hon. L. O. Taillon se lisait comme suit:

A P. E. MCCONVILLE, ECR.

Très honoré d'avoir été invité aux démonstrations qui ont lieu aujourd'hui à Joliette, je regrette vraiment que les travaux de la session ne me permettent pas d'assister. La ville de Joliette porte dignement le nom de son fondateur; on dirait qu'en héritant de son nom et de ses biens, elle a aussi hérité des précieuses qualités qu'il le distinguait. Après cinquante ans d'existence, elle peut envisager le passé avec fierté et l'avenir avec confiance. Honneur à ses citoyens, à toute la paroisse qui sait si bien pratiquer la vertu de reconnaissance.

L. O. TAILLON.

Lecture a aussi été faite des lettres d'excuse des MM. suivants: Hon. G. Baby, Hon. Juge de Lormier, Révd P. Beaudry, Révd C. Ducharme, C. S. V., Révd J. B. Manseau, C. S. V., Révd Joseph Dequoy, curé de Contrecoeur, Urbain Lippé, M. P., Louis Bazinet, Edouard Guibault, Chs. Panneton, Chs. T. de Lanaudière et Révd J. M. Levesque.

L'absence de ces personnages distingués n'a pas été sans être profondément regrettée, mais leurs bons souhaits ont été accueillis avec une joie qui s'est manifestée par de longs applaudissements.



J. A. LAROCHELLE,
Conseiller.

LA SALLE

Nous aurions les plus grands éloges à faire de l'ornementation vraiment artistique de la salle du banquet. Malheureusement l'espace nous manque et nous sommes forcés de renvoyer à notre prochain numéro la description que nous en aurions voulu faire.

En attendant, félicitations à qui de droit.

NOS MAIRES ET NOS EDILES DEPUIS 29 ANS

Lorsque Joliette fut incorporée en 1864, M. Ed. Scallon était maire de l'Industrie. Elu membre de la nouvelle corporation, il refusa d'être nommé maire, en faveur de M. G. de Lanaudière qui fut le premier maire de Joliette, le 18 janvier 1864. Les maires qui suivirent furent MM. G. Baby le 17 janvier 1872, G. de Lanaudière le 4 février 1874, Ed. Guibault le 5 août 1875, A. Fontaine le 21 janvier 1891.

Le maire actuel de Joliette est M. P. E. McConville, élu le 20 janvier 1892.

Les noms des personnes qui ont été maires et conseillers de la ville depuis son incorporation, trouvent tout naturellement leur place dans ce numéro souvenir des noces d'or de la paroisse de St-Charles Borromée de Joliette.

Les noms des conseillers décédés ont été mis en italique.

MM. G. de Lanaudière, G. Baby, Ed. Scallon, Ed. Guibault, Chs. Panneton, Elzéar Cornélien, Joseph Rivet, Dr M. S. Boulet, J. W. Renaud, J. B. Chapdelaine, S. Cléments, Pierre Laforest père, L. A. Derome, Elie Thériault, Chs. Chabut, Eusèbe Asselin, P. E. McConville, Jos. Martel, Dr A. M. Rivard, A. Fontaine, F. B. Godin, Antoine Costelleau, Pierre Bonin, Charles Leblanc, Anthime Laport, Alfred McConville, Arthur McConville, Jos. Turcotte, Pierre Laforest fils, A. Magnan, J. E. Renaud, Joseph Bolduc, Ed. Migué, J. B. Avila Richard, Chs. B. H. Leprohon, Narcisse Brault, François Rivest, J. B. Bazinet, Ildaige Mercier, Dr J. J. Sheppard, F. X. Laliberté, Landry Chaput, Gilbert Lafortune, J. H. Renaud, Pierre Chevalier, Onésime Chevalier, L. C. Rivard, F. O. Dugas, J. Ad. Renaud, Damien Bazinet, Urgel Piché, N. B. Desrochers, Delphis Gaudette, J. A. Larochelle et Gaspard Champoux.



DELPHIS GAUDETTE,
Conseiller.

Le Monument Joliette.

M. Louis Bélaïr, l'infatigable promoteur du projet d'élever en cette ville un monument à la mémoire de l'honorable Barthélemy Joliette, était à Joliette lundi soir, où il assistait au banquet donné à l'occasion des Nocés d'or de la paroisse St-Charles Borromée. Appelé, sur la fin du banquet à prendre la parole, M. Bélaïr en a profité pour protester de son dévouement à l'œuvre qu'il a entreprise et pour exprimer les espérances qu'il entretient toujours sur un succès prochain. Bien qu'il fut tard, une liste de souscription fut cependant ouverte et plusieurs



GASPARD CHAMPOUX,
Conseiller.

personnes présentent s'inscrivent généreusement. On dit que le Collège Joliette a promis sa souscription pour un fort montant. C'est le temps ou jamais de mener à bonne fin ce beau projet. Il est regrettable que la journée du 11 décembre se soit écoulée sans produire un mouvement plus sérieux en faveur du Monument Joliette. Nous reviendrons sur ce sujet.



A. L. MARSOLAIS,
Secrétaire actuel de la ville.

AU FIL DE LA PLUME

Tithon, pour avoir été trop caduc, fut changé en cigale ; éloignons donc les soucis par un bout de cigarette. A la faveur de notre ÉTOILE, mille petites choses vont surgir. Et d'abord, excusez-moi si je garde ma tuque, car je n'ai pas la crinière de Jupiter, tant s'en faut. C'est à la précocité piétée, parait-il, que je dois mon pitoyable calvitie. Du reste, j'ai toujours eu une pente pour cette coiffure dont les lexiques semblent faire fi ! Ah ! si, comme nous, ces savants sortaient de la race Canadienne et connaissaient le confort, le charme d'une de ces voluptueuses pyramides de laine, ils la traiteraient bien autrement. Toutefois, on respecte encore la vareuse et le *jaque* de nos pères, soyons donc reconnaissants.

Ce qui me remet ces choses à la mémoire, c'est que Santa Claus que l'on disait enfermé à New-York, vient d'arriver ici avec une cargaison complète d'étrennes, en route pour l'établissement de M. Albert Gervais. A titre de collaborateur de L'ÉTOILE DU NORD j'ai voulu, en suivant la mode, interviewer le grand ami des jeunes, ce à quoi le sémillant et ingénieux vieillard se prêta avec grâce... Et, c'est de lui que je tiens la chevaleresque tuque qui m'orne le front en ce moment et dont l'hémérique pompon, en frétilant, me caresse tout l'être.

Est-il bien vrai, lui demandai-je, qu'on vous a mis le grappin dessus au-delà de la 45^e ligne, vous dont les largesses, les bonetés sont universelles, et cela tout comme on eut fait au premier fripon venu ?... C'est une vile invention, m'a-t-il répondu ; on a voulu me nuire dans ma qualité de bienfaiteur de l'enfance—titre cher à mon cœur. Aussi vais-je sévir contre les gazettes qui ont donné cours à ce racontar méchant, tout en attendant le bill Augé.

Ne voulant pas le retenir, je me laissai conduire vers ses traîneaux auxquels étaient attelés de jeunes rennes encore haletants et couverts de givre. Un coup d'œil rapide dans ses caisses révéla des bibelots *ad infinitum* : friandises, joujoux, chatteries, guimbarde, polichinelles, etc., etc., enfin de quoi satisfaire assurément tous les marmots qui ne rêvent déjà plus qu'au *christmas box*.

L'air était clair et vif quand le brave vieillard se remit en route. Sa traîne lourde chargée, grinçait péniblement sur le froid chemin. Les clochettes de l'équipage entonnèrent leurs notes argentines au premier mouvement de la troupe qui, après un petit temps, avait disparu.

Revenu au gelé, je prends ma chibouque et dans l'enivrement d'une délicieuse boucanne, je commets ces brouilleries.

CHUT.

Feu l'Honorable Rodolphe Laflamme.

Le parti libéral vient de faire une perte bien douloureuse dans la personne d'un de ses chefs les plus connus et les plus populaires, l'honorable Rodolphe Laflamme.

Par la mort de l'hon. Rodolphe Laflamme, le parti libéral perd un de ses plus anciens chefs et un de ses lutteurs les plus distingués. Il est le dernier de cette vaillante et patriotique phalange qui comptait Pepin, Aimé Dorion, Labrèche, Viger, Eric Dorion, Joseph Doutre, Wilfrid Dorion, Charles Laberge et tant d'autres qui sont aujourd'hui disparus de la scène politique.

Après avoir pris part à toutes les luttes jusqu'en 1878, après avoir occupé les plus hautes positions politiques, l'honorable M. Laflamme, s'était exclusivement adonné à la pratique de sa profession, dont il était sans conteste un des membres les plus brillants et les plus distingués.

Il est mort entouré de l'estime de tous ceux qui l'ont connu, sans distinction d'origine ou de parti politique. L'honorable Laflamme était âgé de 65 ans.

"Le Docteur Rameau"

Nous accusons réception d'un roman publié par la librairie parisienne, 1620 rue Notre-Dame, intitulé "Le Docteur Rameau." Ce roman populaire de Georges Ohnet est en vente dans toutes les librairies et les dépôts de journaux et rien dans cette nouvelle édition n'a été changé ou retranché du texte original. Voilà le bon moment de se procurer

quelques heures de lecture agréable et à bon marché. Les esprits et les caractères les plus divers trouveront dans la lecture de ce livre tout ce qu'il faut pour satisfaire leur goût ; le style en est fascinateur, les impressions tour à tour tendres et terribles, les conceptions philosophiques et religieuses.

M. Albert Gervais, libraire, Joliette en expédiera une copie franco, par la poste, dans toutes les parties du Canada sur réception de 17 cts. en timbres de poste.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

Veillez, par la voix de votre journal, remercier bien cordialement M. le Directeur et tous les membres du chœur de chant de cette ville, ainsi que tous ceux qui ont bien voulu se joindre à eux pour chanter la messe de *Requiem* qui fut si bien rendue, à l'occasion de la sépulture de mon enfant bien-aimée, qui a eu lieu lundi le 11 décembre courant.

J. H. RENAUD.

St-Roch de l'Acadian.

Lundi dernier, à l'occasion de la fête patronale du Révérend F. X. Jeannotte, directeur de notre Académie, les élèves de la maison lui présentèrent une adresse de souhaits, lue par M. Jos. Poitras.

A l'occasion de cette fête, les Révérends R. Morin, A. Carter, F. Huard, B. Rivest, A. Gervais H. St-Laurent, C. S. V. et M. H. Froment, tous de Joliette, étaient de passage dans cette paroisse mardi.

Dimanche dernier, les membres de la Congrégation des Gardes d'Honneur du Sacré-Cœur, de l'Académie, ont élu M. U. Lafortune préfet, M. L. Leclair 1er assistant, M. Jos. Gendreau 2me assistant, MM. Jos. Poitras et E. Martin, conseillers.

Jeudi matin, le 7 courant, à l'âge de 84 ans, est décédée Dame Monique Labelle, épouse de M. Amable Croto. Les funérailles ont eu lieu samedi, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

LAVALTRIE.

A une assemblée des paroissiens tenue à la sacristie le 10 Déc. courant, M. Cléophas Boisjoli a été élu marguillier, à l'unanimité, en remplacement de M. Joseph Chevalier, sortant de charge.

La glace est prise à Lavaltrie, depuis mardi, le 12.

Il y a en ce moment juste assez de neige pour faire de bons chemins d'hiver. Aussi tout le monde en profite pour se hâter de terminer ses charroyages avant les fêtes.

La paroisse de Lavaltrie, qui tient à Joliette non seulement par les liens d'affinité, mais encore de parenté très-rapprochée, offre ses plus sincères félicitations et ses meilleurs souhaits, à l'occasion du cinquantenaire de la fondation canonique et civile de St-Charles Borromée.

D'un autre côté, Lavaltrie, exprime le regret que ses droits et ses justes réclamations soient méconnus en certains lieux qu'elle voudrait, depuis longtemps, rompre une alliance étrangère qui lui a été imposée de force, pour être admise au foyer de la famille qui lui est propre. Lavaltrie a souffert et souffre encore, mais elle espère que l'heure de la délivrance arrivera. Alors, elle se jettera dans les bras de Joliette, dans une étreinte fraternelle indissoluble.

CORRESPONDANCE

Je viens encore vous dire un mot de mon thème favori : l'émigration et la colonisation. Si vous avez occasion de lire le *Colonisateur* publié dans les intérêts de cette cause, vous y avez vu, tout dernièrement, deux ou trois de mes correspondances sur ce sujet. Je me propose de lui adresser plusieurs autres ; mais comme votre journal pénètre particulièrement chez les habitants de la campagne, et que c'est chez eux que se recrutent les bons colons, je vous adresserai de temps en temps une lettre où je parlerai de colonisation.

Il est extrêmement important pour nous, dans la Province de Québec, de profiter de la crise financière américaine, qui force un bon nombre de nos compatriotes à revenir au pays, pour faire de nouveaux efforts en faveur de la colonisation. Travailler à fixer notre jeunesse chez nous, sur les terres encore inexploitées ; aider les nouveaux colons à s'établir et les en-

courager à s'adonner à l'agriculture, voilà ce que tout canadien qui prétend aimer son pays devrait avoir à cœur. Il est bien certain qu'une œuvre aussi patriotique ne pourrait manquer de prospérer si chacun voulait y contribuer dans la mesure de ses forces. Nous avons déploré assez longtemps l'émigration de nos bonnes familles aux États-Unis, maintenant qu'elles nous reviennent n'y aurait-il rien à faire pour elles ?

Par le passé j'ai beaucoup favorisé la colonisation à Manitoba. Plusieurs de ceux qui sont maintenant dans cette Province ont conçu l'idée de s'y rendre en lisant mes correspondances. Quelques-uns m'ont blâmé en disant que nous ne manquions pas de terres dans la Province de Québec et qu'il vaudrait mieux y diriger nos canadiens que de les envoyer au Manitoba. Ceci est parfaitement exact. Si nous pouvions coloniser toutes nos terres ici je ne demanderais pas mieux. Mais aujourd'hui comme par le passé, il se rencontre des gens qui veulent s'éloigner à tout prix, à ceux-là je continuerai à dire, il y a encore des avantages à Manitoba et au Nord-Ouest, allez là plutôt qu'aux États-Unis.

Cette année cependant je dois dire que nous pouvons placer une grande quantité de familles sans aller si loin. Les belles terres du lac Témiskamingue, sont d'après les rapports des visiteurs envoyés cet automne, très-propres à la colonisation. Ceux qui sont déjà rendus en cet endroit se montrent on ne peut plus satisfaits. Je connais un bon nombre de familles qui se disposent à les aller rejoindre au printemps. Ne serait-il pas bien à propos de faire connaître par les journaux les avantages que cette nouvelle colonie offre à tous nos jeunes canadiens qui ont le goût de l'agriculture.

Il n'y a pas longtemps, un père de famille, qui tenait un de ses garçons au collège me disait : Mon fils qui a commencé ses études veut les abandonner pour cultiver la terre, j'ai deux autres garçons en âge de travailler ; j'ai dessein d'aller m'établir avec eux au lac Témiskamingue ; qu'en dites-vous ?

Monsieur, je dis que vous feriez bien ; laissez votre fils sortir du collège, prenez lui un lot de terre et faites le travailler à l'agriculture ; les professions libérales n'en souffriront pas. Ce brave habitant a mis son dessein à exécution et au printemps il se dirigera avec sa famille vers le lac Témiskamingue. Si d'autres se sentent animés des mêmes dispositions, ils pourront se joindre à lui et bientôt cet endroit verra surgir de riches paroisses canadiennes.

La compagnie du Pacifique est à construire une voie ferrée pour se rendre jusque là ; cette voie sera terminée l'automne prochain. — Avis à ceux qui ont des enfants à établir.

GEO. DUGAS, Ptre. Ste-Anne des Plaines Déc. 1893.

DÉCÈS

— A Joliette, le 8 Déc. courant, jour de l'Immaculée Conception, s'endormait dans le Seigneur Marie Marguerite Agnès, enfant de M. J. H. Renaud, marchand de de cette ville, à l'âge de 9 ans et 4 mois. Nous prions les membres de sa famille de vouloir bien accepter nos plus sincères condoléances.

ÉCHOS DE JOLIETTE.

— Depuis quelques jours, il fait un froid intense.

— Dame Vve Noël Aubin est décédée en cette ville dimanche à l'âge d'environ 80 ans.

— La Cour Criminelle pour le district de Joliette, doit s'ouvrir demain le 15 décembre courant. Vendredi les grand jurés s'acquitteront de leur besogne, puis la cour sera ajournée jusqu'au dix-huit.

— M. Jos. Beauparlant, journaliste, de cette ville, est décédé jeudi dernier, à l'âge de 39 ans et 5 mois. Il a succombé à la consommation, après une longue maladie soufferte avec la plus parfaite résignation chrétienne.

— Madame Olivier Laurion de cette ville, sollicite l'encouragement du public et se chargera de tous ouvrages, tels que : lavages, coutures et repassages. Mme Laurion demeure dans le bloc Tellier, Rue St-Antoine, Joliette.

— La Cour de Circuit s'est ouverte hier à deux heures P. M. et s'est ajournée le même jour à six heures, faute de besogne. Jugement a été rendu en faveur du Défendeur dans une cause de Séraphin Morin vs Joseph Roy.

— Un nommé Gaspard Pelletier, de St-Charles Borromée, a été frappé près de chez M. D. Cornélius, par le train de St-Félix de Valois hier soir. Pelletier est mort ce matin des suites de cet accident. Le coroner, M. Chs. B. H. Leprohon, tiendra une enquête à trois heures cette après-midi.

— En publiant dans ce numéro souvenir le portrait des maires de Joliette et des conseillers actuels, nos lecteurs peuvent se faire une idée de l'importance de "Joliette Illustré". Ces photographies sont extraites de cet ouvrage qui ne se vend que 25cts. Achetez donc cet ouvrage important et qui est à la portée de toutes les bourses.

— Le tableau d'honneur pour les bienfaiteurs de "l'Harmonie de Joliette" est exposé dans les vitrines du magasin de M. Albert Gervais.

— De riches objets viennent d'être placés dans la Chapelle Bonsecours. Ces objets que Madame Denault a achetés au prix de courses nombreuses vont contribuer beaucoup à l'ornementation de notre populaire chapelle.

— Nous avons remarqué avec plaisir la présence au banquet de lundi soir, de MM. Onésime Lacasse, N. P., Joseph Gadoury, Dr Alph. Magnan, Alexandre Beaulieu, Prosper Dauphin, Prosper Goulet, Eugène Pelland, Ed. Allard, P. L. Gadoury de Ste-Elizabeth et de MM. Delphis Ethier et Mandeville de Ste-Julienne.

— M. Azarie Boucher, marchand de chaussures, à Joliette, a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques et au public en général, qu'il est agent pour la vente des caques en gros et en détail. Il a aussi en mains une grande quantité de cuir à semelles et un assortiment complet de chaussures qu'il vend à des prix défiant toute concurrence. N'oubliez pas que M. Boucher tient son magasin à l'enseigne de la "Boule Rouge," près de la Banque d'Hochelaga. Allez faire une visite à ce magasin avant de faire vos achats ailleurs ; vous serez satisfaits et y trouverez votre profit.

30 nov. 4f.

— M. T. Lemay, voiturier, annonce au public qu'il tient une boutique à l'ancienne place d'affaires de M. Azarie Pauzé, rue St-Louis, Joliette et qu'il a constamment en mains, un assortiment complet de voitures d'hiver de tout genre, telles que ; Carioles de Québec, nouveau patron, *steighs* d'officier, Crachoirs etc., etc.

Toutes ces voitures sont garanties et vendus à des prix défiant toute compétition.

M. Lemay a aussi ajouté à son établissement, une boutique de forge et se chargera de la confection de tous ouvrages en fer, en bois et en peinture de toutes sortes et à bas prix.

Allez faire une visite à ce monsieur avant d'acheter ailleurs et vous y trouverez votre profit.

2 fois

Défi de \$500.00.

AU PUBLIC ACHETEUR DE LA VILLE DE JOLIETTE ET DES ENVIRONS.

M. ROBERT STAFFORD, marchand-épicerie, faisant affaires à l'ancien établissement commercial de feu M. André Kelly, sur la rue St-Charles Borromée, a toujours en mains tout ce que l'on peut demander en fait de provisions et d'épiceries, et spécialement, thé, café, beurre, lard, œufs et les différentes sortes de fleur suivantes : la "Patent Hungarian", "l'Ogilvie S. B.", la "Keowatin S. B.", la "Choice Algoma" la "Nestor", la "Minita", la "Canadienne" et la "Warrior."

En outre, on pourra aussi acheter chez lui la fleur d'avoine, de blé d'Inde et le gru.

Licencié pour la vente des liqueurs dites spiritueuses, il se fait fort de n'offrir que de la boisson qui peut souffrir victorieusement l'épreuve de l'analyse la plus minutieuse. Son whiskey en esprit, par exemple, est pur, tel que reçu, et il ne craint pas de lancer un défi de \$500,00 à quiconque pourrait prouver le contraire.

Ayant pour principe qu'il vaut mieux perdre une vente que de tromper les consommateurs, M. Robert Stafford tient avant tout à donner pleine et entière satisfaction à ses pratiques.

Ses prix sont invariablement les mêmes pour tous, sans distinction, et ne varient que suivant les fluctuations du marché.

Si vous voulez être bien servis allez donc chez M. Robert Stafford, rue St-Charles Borromée, en face du Collège Joliette.

PAS DE GUÉRISON FAIT PAR UN HOMME.

nerveux, épuisés, qui souffrez des suites de maladies, surcroît d'ouvrages, inquiétudes, folie ou excès de jeunesse. Hommes qui avez failli de trouver une guérison ne désespérez pas, avez courage. Quarante années d'expérience sont preuves que *La célèbre méthode de traitement du Dr Clarke est absolument certains pour opérer une parfaite guérison*. Si certain suis je de pouvoir guérir les cas les plus graves, que je suis parfaitement volontiers de vous laisser déposer

L'ARGENT dans votre BANQUE pour m'être payé qu'après une guérison complète et pas avant. Cela vous donne une garantie absolue d'être traité consciencieusement et avec succès. S'il vous est impossible de venir me consulter personnellement, écrivez pour une liste questionnaire gratuite et soyez

GUERIR A VOTRE DEMEURE. Toute information, médecines, etc. envoyées scellées et à l'abri de toute observation. Ecrivez mentionnant ce journal. *Correspondance confidentielle.*
DR F. D. CLARKE,
MERRILL BLOCK, DÉTROIT, MICH.
15 Juin 93.1a

"Un Mot Suffit Aux Ménagères."

Pour rendre la pâtisserie ferme et Croustillante,

La Cottolene

Vaut mieux que le saindoux, PARCE QU'ELLE n'est ni Indigeste, ni Désagréable comme lui

Recommandée par les plus Éminents Experts en Comestibles et en Cuisine.

Demandez-la à votre Épicerie.

Préparé seulement par **N. K. Fairbank et Cie,** Rues Wellington et Anne, MONTREAL.

NAISSANCES

— A Montréal, le 1er Déc. l'épouse de M. J. G. Robillard, commis-marchand, une fille. L'enfant reçut au baptême les noms de Marie-Déla Caroline-Ivonne. Parrain et marraine M. Isidore Bonin et Mme Vve Caroline Brazzore, tous deux de St-Thimothée.

— A Montréal, le 8 Déc., l'épouse de M. Arthur Coulombe, négociant, un fils.

— A Joliette, le 12 Déc. courant, l'épouse de M. Jos. Ulric Pagé, barbier, une fille qui reçut au baptême les noms de Marie-Georgianna-Ivonne.

— A Joliette, le même jour, l'épouse de M. André Trudeau, marchand, un fils qui reçut au baptême les noms de Jos.-Louis-Philippe.

A VENDRE.

Dans la belle paroisse de St-Thomas, près de Joliette, une magnifique sucrerie, largeur 3 d'arpent sur 17 de long, appartenant à monsieur Charles Roy, de St-Thomas. Vente à bonnes conditions. 7déc. 1m.

— "L'Harmonie de Joliette" a ses exercices réguliers tous les mardi et vendredi de chaque semaine. Elle sollicite l'entrée de nouveaux sujets, attendu qu'elle est en possession d'instruments nouveaux dont elle peut disposer. S'adresser au Secrétaire, M. A. Charland.

COLONNE DU "Bon Marché"

PELLETERIES ! PELLETERIES !

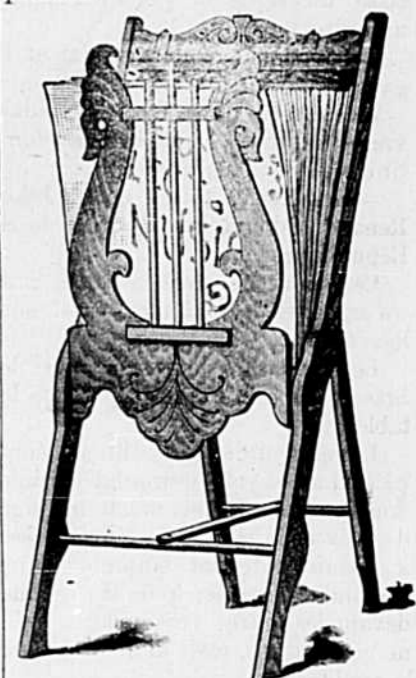
Nous avons en mains un bel assortiment de Pelleteries telles que :

- Mouton de Perse, Neutria, Seal, Opossum, Castor, Casques, Collets, Manchon.

Sealette ! Sealette !

Un beau lot de Sealette de qualité supérieure à des bas prix surprenants.

Nous donnons toujours des présents



CAHIERS DE MODES à vendre.

Nous donnons les feuilles de modes de chaque mois.

Toujours au "Bon Marché".

GUILBAULT & GRAVEL,
BLOC LACHAPPELLE,
JOLIETTE.

Magasin de Camille Labrèche

ÉTABLI EN 1867.



RUE NOTRE-DAME,

(Voisin du Bureau de Poste, Joliette.)

L'endroit où vous trouverez l'assortiment le plus complet pour acheter vos marchandises d'automne et d'hiver est

LE MAGASIN DE M. C. LABRÈCHE.

Vous trouverez chez lui le plus grand choix de marchandises en tous genres, telles que : Pelleterie de toutes sortes, robes de cariole, capots en astracan, en chat sauvage, manteaux en astracan, casques en eal, en loutre et en mouton de Perse, en castor et en neutria, collets et pagottes en pelleteries. Un assortiment immense d'étoffes à manteaux, à capots, à robes, drap, soie de toutes couleurs pour toilettes de noces, nuages assortis, couvertes en laine de tous les prix, gants et mitaines, hardes faites. 300 peaux de Moutons de Perse.

MARCHANDISES DE DEUIL, UNE SPÉCIALITÉ.

DEPUIS SAMEDI DERNIER, LE 11 COURANT,

Une grande réduction est accordée sur toutes les marchandises qui seront achetées pour argent comptant.

Monsieur Labrèche, ne payant pas de loyer pour son magasin, est en état de vendre ses marchandises à bien bon marché.

Ainsi, lorsque vous voudrez faire vos achats d'automne et d'hiver, allez-là tout droit et vous épargnez votre argent.

Une visite vous prouvera ces avancés.

Feuilleton de L'ÉTOILE DU NORD No. 14

LA MALEDICTION d'un PERE PREMIERE PARTIE. Crime d'un autre.

XIV L'INTERROGATOIRE

Plusieurs fenêtres de la maison commune sont éclairées. Un gendarme fait faction devant la porte. Sur la place, une cinquantaine de personnes causent, gesticulent, discutent avec animation.

Le fusil de Jean Renaud, complètement déchargé, est devant eux, sur la table. Les balles sont placées l'une à côté de l'autre sur les fragments de papier qui ont servi de bourres.

Comme le tantôt, ces messieurs sont assistés du médecin, du juge de paix de St-Irvin et du maire de Frémicourt.

Le brigadier debout, attentif, appuyé sur son sabre, attend qu'on lui fasse un signe ou qu'on lui donne un ordre.

Le troisième gendarme se tient, à gauche, devant une porte fermée.

La chambre où se trouve le cadavre est à droite. Deux hommes continuent à veiller près de lui.

Gendarme, faites entrer Jean Renaud, ordonne le procureur de la République.

Le gendarme ouvre la porte, fait un signe, et Jean Renaud paraît sur le seuil.

Le gendarme le prend par le bras et le pousse doucement vers la table.

Le malheureux est affreusement pâle, il a les yeux mornes, l'attitude douloureuse. Il reconnaît le juge de paix et le maire; il leur adresse à chacun un regard empreint d'une profonde tristesse, puis il s'incline devant les autres personnages, qu'il ne connaît pas, mais dont il devine la qualité.

—Vous vous nommez Jean Renaud, lui dit le juge d'instruction, vous avez été militaire, vous êtes marié et vous demeurez avec votre femme au village de Civry. Quel âge avez-vous?

—Quarante ans.

—Vous êtes très connu dans le canton de Saint-Irvin où, jusqu'à ce jour, vous avez joui d'une bonne réputation. Vous avez même rendu de sérieux services à la population en détruisant un certain nombre de bêtes malfaisantes, ce qui vous a valu votre surnom, honorable d'ailleurs, de tueur de loups. L'administration a voulu vous récompenser en vous autorisant à porter un fusil, même pendant que la chasse est prohibée. Nous savons que vous n'avez pas abusé de cette faveur exceptionnelle: vous n'êtes pas un braconnier.

Aujourd'hui, Jean Renaud, une accusation des plus graves, terrible, pèse sur vous. Donnez-nous exactement l'emploi de votre journée d'hier.

—Je suis sorti de chez moi à cinq heures du matin.

—Avec votre fusil?

—Oui, monsieur, avec mon fusil. J'avais appris qu'une louve et deux jeunes loups avaient été vus dans le bois de Sœurre. J'ai parcouru le bois en fouillant tous les fourrés. Je vis bien les traces du passage des bêtes; mais elles n'y étaient plus. Je gagnai les bois d'Artemont que je parcourus inutilement. Les loups ne m'avaient pas attendu. J'étais harassé, j'avais faim; je me reposai en dinant à Artemont.

—A quelle heure êtes-vous sorti de cette commune?

—Vers quatre heures.

—Vous n'êtes pas rentré chez vous, à Civry?

—Non, monsieur.

—Pourquoi?

—J'avais affaire à Terroise et à Frémicourt où je voulais voir le meunier.

—Il y a près de trois heures d'ici à Artemont; c'est donc entre six et sept heures du soir qu'on vous a vu non pas à Frémicourt, mais sur le domaine du Sueillon. Vous souvenez-vous d'avoir parlé à une femme qui travaillait près de la ferme?

—Je me le rappelle.

—Vous aviez votre fusil?

—Je l'avais.

—Peu de temps après, vous vous trouvez en présence de deux hommes avec lesquels vous avez échangé quelques paroles. Or, ces deux hommes disent affirmant que vous n'avez pas votre fusil. Est-ce vrai?

Jean Renaud tressaillit; mais il resta muet.

Vous voilà embarrassé, reprit le

magistrat. Oui, vous n'aviez plus votre fusil, qu'en aviez-vous fait?

Le malheureux poussa un soupir et baissa la tête.

—Eh bien! parlez, répondez.

—Je ne peux pas répondre, non, je ne le peux pas.

—Je répondrai donc pour vous, Jean Renaud: après avoir causé avec la femme, avant de rencontrer les deux garçons de ferme, vous aviez eu le temps de cacher votre fusil.

L'accusé resta calme en apparence.

—Jean Renaud, regardez: reconnaissez-vous cette arme?

—Oui, monsieur.

—C'est bien votre fusil, celui qui a été saisi chez vous par les gendarmes?

—Oui, monsieur.

—Sur la crosse et sur le canon il y a encore de la terre; mais nous n'avons pas besoin de cette preuve pour démontrer que l'arme a été cachée, nous en avons assez d'autres. En effet, vous allez à Terroise ou vous revenez à Frémicourt où vous êtes entré au moulin. Vous n'avez pas votre fusil. Suivant la déposition du meunier, vous êtes sorti de chez lui à dix heures. Qu'avez-vous fait ensuite?

Jean Renaud resta silencieux.

—Ces messieurs, comme moi, comprennent votre système, Jean Renaud; il consiste à ne pas vouloir répondre. Écoutez-moi, si excellents que soient vos antécédents votre crime est tellement odieux que vous ne pouvez compter sur l'indulgence qu'autant que vous témoignerez un regret profond, un repentir sincère... Mais, avant tout, la justice vous demande la vérité... elle a le droit d'exiger l'aveu de votre crime, et vous refusez de lui répondre?

Deux larmes vinrent aux yeux de Jean Renaud.

—Je n'ai qu'une chose à dire, prononça-t-il d'une voix vibrante d'émotion: je suis innocent!

Le juge d'instruction frouca les sourcils.

—C'est cela, répliqua-t-il sévèrement, lorsque vous vous sentez écrasé sous tant de preuves que vous ne pouvez combattre, vous appelez à votre secours la dénégation. Je vous le répète, ce système est absurde, et au lieu de vous servir, il vous perd tout-à-fait.

—Je suis innocent, reprit doucement Jean Renaud; je n'ai que cette seule protestation à faire entendre.

—Ainsi, vous refusez de nous faire savoir ce que vous avez fait hier soir à partir de dix heures.

—Ce n'est pas que je refuse, monsieur; je ne peux pas, je ne peux pas!

—C'est absolument la même chose: je ne peux pas, signifie pour nous, je ne veux pas! Soit, je vais vous le dire, moi. Vous êtes allé reprendre votre fusil où vous l'aviez caché, puis vous êtes allé attendre sur la route votre victime. Elle arriva, se dirigeant vers Frémicourt; vous étiez à sa gauche, dans le pré. Vous avez tiré le coup de droite de votre fusil et le jeune homme est tombé frappé mortellement en pleine poitrine.

Voici la balle qu'il a reçue; elle est absolument du même calibre que celle autre, qu'on a retiré tout à l'heure de votre fusil, dont le canon de gauche restait seul chargé. Ce n'est pas tout, cette balle a été brûlée, qui a été retrouvée sur le lieu du crime, appartenant au même morceau de papier que celle là, extraite de votre fusil en même temps que la balle. Le doute n'est pas possible; c'est une balle de votre fusil qui a frappé, c'est vous qui avez tué!

Le crime accompli, le malheureux victime respirait encore, elle faisait même des efforts pour se relever. Alors vous vous êtes approché. Pourquoi faire? Pour lui enlever l'argent ou les valeurs que vous supposiez qu'elle avait sur elle, pour la voler!

Jean Renaud sursauta et deux éclairs jaillirent de son regard.

Oh! moi un assassin, moi un voleur! exclama-t-il d'une voix qui révélait toute son indignation.

Cette énergique protestation impressionna les magistrats eux-mêmes.

—Mais je ne vous empêche pas de vous défendre, reprit le juge d'instruction, visiblement ému; dites-nous ce que vous avez fait après votre départ du moulin.

—Je ne peux pas, je ne peux pas! s'écria-t-il en joignant convulsivement ses mains au dessus de sa tête.

—C'est toujours la même chose, reprit froidement le juge d'instruction. Nous verrons si votre déplorable système continuera jusqu'au bout. Je ne puis pas dire si la victime a été volée; vous seul et Dieu le savez. Cependant... Jean Renaud

faites-nous voir la semelle d'un de vos souliers.

Il obéit en levant sa jambe sa jambe droite.

—Vous voyez, messieurs, dit le juge, forte semelle ferrée de clous à grosses têtes. Eh bien, Jean Renaud, continua-t-il, vous avez saisi la victime et, marchant à reculons, vous l'avez traînée à quelque pas où elle est restée sans vie.

Le malheureux baissa de nouveau la tête.

—Il ne répondra pas, dit le juge d'instruction avec un certain dépit.

—Qu'importe, répondit le procureur de la République, il ne pourrait rien nous dire que nous ne sachions aussi bien que lui.

Le regard de Jean Renaud eut une lueur étrange. On crut voir au mouvement de ses lèvres qu'il allait parler; mais il reprit aussitôt son impassibilité.

—Jean Renaud, continua à interroger le juge d'instruction, à quelle heure êtes-vous rentré chez vous à Civry?

—Ce matin, à six heures, répondit-il.

—Voilà, enfin, une réponse et une vérité. Mais de Frémicourt à Civry, il n'y a qu'une bonne heure de chemin. Vous auriez dû être chez vous à onze heures, à minuit, si vous voulez. Où donc avez-vous passé le reste de la nuit?

Nouveau silence de Jean Renaud.

—Vous ne pouvez pas nous dire non plus, cela se comprend, Jean Renaud, à une heure du matin, deux heures environ après le crime, le temps qu'il faut pour faire le chemin à pied, vous étiez à Saint-Irvin.

Le malheureux homme promena autour de lui ses yeux égarés.

—Cela, vous ne pouvez pas le nier, reprit le magistrat; on vous a vu, on vous a reconnu.

Cette fois, Jean Renaud parut complètement accablé.

Le juge d'instruction poursuivit:

Vous vous êtes introduit dans la maison de l'aubergiste Bertaux...

Jean Renaud se mit à trembler.

—Soit que vous ayez pris la clef dans la poche de la victime, soit qu'elle fût restée dans la serrure, sur la porte, vous avez pénétré dans la chambre. Vous y avez pénétré, car avant de trouver la bougie pour l'allumer, vous avez usé trois allumettes, les voilà, lesquelles ont été ramassées sur le parquet, qu'on avait balayé dans la journée. Jean Renaud quel était votre but? Que cherchiez-vous?

—Ils ne savent rien, pensa le tueur de loups.

Aussitôt il se redressa et on aurait pu voir sur son visage comme un rayonnement.

Il reprit son attitude calme.

Voyant qu'il gardait le silence, le juge d'instruction continua:

—Voyons, Jean Renaud, répondez: vous êtes devant la justice, montrez-lui un peu de courage.

—Oh! le courage ne me manque pas, fit-il.

—Eh bien, dites-nous donc ce que vous êtes allé faire à Saint-Irvin, pourquoi vous vous êtes introduit dans la chambre de la victime?

La bouche de l'accusé resta fermée.

—Enfin, s'écria le juge d'instruction pendant patience, oui ou non, étiez-vous à Saint-Irvin la nuit dernière à une heure du matin?

—J'y étais.

—Vous refusez de nous dire dans quel but?

—Mon Dieu, monsieur, fit Jean Renaud tristement, si je ne vous réponds point, c'est, comme je vous l'ai déjà dit, que je ne peux pas.

Le magistrat ne put se défendre d'un mouvement de colère. Il mordit de ses lèvres blémisantes et, se levant;

—Je n'ai jamais rencontré une semblable opiniâtreté, murmura-t-il. Presque aussitôt, il ajouta d'un ton brusque:

—Montrez-nous les manches de votre chemise.

Jean Renaud tendit ses deux bras.

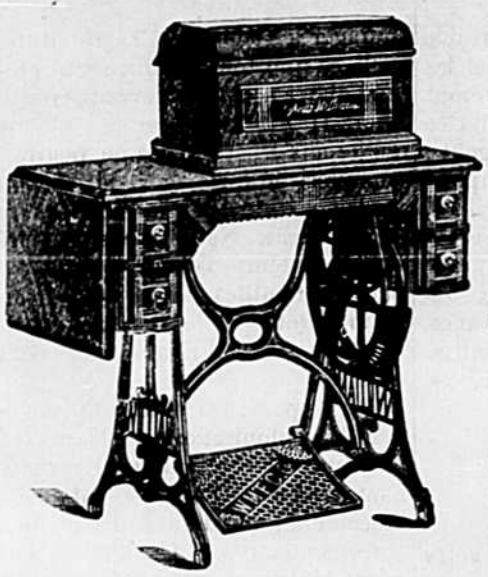
Tout le monde put voir facilement sur le poignet de la manche droite de la chemise plusieurs taches de sang.

Certes, il y avait assez de charges accablantes contre le pauvre tueur de loups pour qu'on n'eût pas besoin de cette nouvelle preuve, qui, à elle seule, n'aurait absolument rien prouvé, car on peut très bien avoir du sang à sa chemise et sur ses vêtements sans être pour cela un criminel; mais la justice ne néglige rien, elle s'empare des moindres détails.

—Ce sang est évidemment celui de la victime dit le juge d'instruction.

—Sans aucun doute, appuya le procureur de la République.

[A suivre.]



La Nouvelle - William 198.900 EN USAGE J. C. ROBITAILLE, SEUL AGENT A JOLIETTE.

M. Robitaille tient toutes sortes de machines à coudre, telles que: New-Raymond, New - Wanzler, Singer New-York, Singer-Williams, Davis, Etc., ainsi qu'un assortiment complet, d'aiguilles, huile, navettes, etc., à meilleur marché qu'ailleurs.

VOUS QUI ETES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien, CHER MONSIEUR. Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST FELIX DE VALOIS. Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes: 10 Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST JEAN-DE-MATHA. Représentant du Comité de Joliette au Parlement Fédéral. On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi.

Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant. Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT A 50 cts la bouteille.

AVIS AU PUBLIC

M. J. L. Lévéque, fils de M. P. E. Lévéque, ci-devant commis chez M. Louis Roch, rue Maisonneuve à Montréal, annonce à ses amis et au public en général, qu'il tient un magasin de grain et de foin, avec son frère Ulrich, sur la rue Shaw, No. 58, Montréal.

Mr. J. L. Lévéque vendra en gros et en détail et aura toujours en mains un stock de foin extra, petites et grosses balles, avoine son, gru, moulée.

Mr. J. L. Lévéque invite les commerçants de la campagne ainsi que les cultivateurs qui auraient quelque chose à lui vendre dans sa ligne, à aller lui faire une visite au No. 58 Rue Shaw, Montréal, ou à son père, M. Pierre Lévéque, à St-Thomas.

Mr Lévéque continuera comme par le passé à acheter le foin et qu'il paiera le plus haut prix. 29 juin 93, la

GRANDE VENTE SANS RESERVE A SACRIFICE. MM. J. L. Prévillle & Cie., Annonce à leurs nombreuses pratiques et au public en général, qu'ayant racheté leurs fonds de commerce à 50 cts dans la piastre, ils sont en état de pouvoir vendre toute la balance de leurs marchandises à des prix défiant toutes compétitions.

ENTREZ ET VOYEZ Il faut que toutes ces marchandises soient vendues d'ici à un mois et demi, et c'est pour cela qu'ils ont décidé de faire une grande réduction sur les prix ordinaires.

Inutile de vous donner une liste de nos prix, car en venant nous rendre une visite, vous les trouverez si réduits, qu'il vous sera impossible de sortir de notre magasin sans acheter tout ce dont vous aurez besoin.

Venez en foule pour profiter de la grande réduction de nos prix. C'est chez J. L. Prévillle & Cie. que vous ferez vos achats d'automne à meilleur marché.

J. L. PRÉVILLLE & CIE, Bloc Fisk, Joliette.

Assiettes creuses et plates, de première qualité, (marchandise anglaise) pour 50 cts la douzaine au magasin de A. Gervais.

Aux Cultivateurs M. Eucheré Dupuis, marchand de Ste-Julienne, annonce aux citoyens des comtés de Montcalm et Joliette, qu'il a toujours en vente chez lui le meilleur bardeau de cèdre, aussi perches et piquets.

Vente au plus bas prix possible. Lorsque l'occasion se présentera, allez voir M. E. Dupuis pour acheter ces articles. 16 nov. 93.

PITUIE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable.

Vous n'avez peut-être essayé bien des remèdes, et vous n'avez obtenu aucun soulagement appréciable. Revenez-vous. Ecoutez une victime de cette maladie si souffrante.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien, "Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTIBILIEUSES de Dr NEY.

"J'étais fort souffrant depuis 3 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUIE, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes digestions étaient faibles, etc. Je m'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 30 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marqués. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUIE continua de me faire souffrir.

"Sur votre avis, j'essayai les PILULES de Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUIE disparut comme par enchantement et je rede vins un homme nouveau.

"Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux." CUTHBERT JUBINVILLE St-Thomas, 20 juin 1891.

Les Pilules de Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boite. Franco par la maille sur réception du prix 62.

SEUL PROPRIÉTAIRE L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

CHOLERA ! Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite l'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, est souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

M. A. CASAVANT, pharmacien, aux Etats-Unis, écrit ce qui suit: M. L. ROBITAILLE, Monsieur et Cher Confrère, "Je me félicite de devoir témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY, que vous étiez, parait-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités des Etats-Unis, et j'ai eu occasion de constater que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY. J'ai eu occasion de constater que cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre le Choléra et la Diarrhée." Bien à vous, A. D. CASAVANT, Pharmacien Fall River, Mass. 2 avril 1892.

E. vente partout à 50 cts la bouteille. SEUL PROPRIÉTAIRE L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

—Pour 5, 6, 7 et 8 cts vous avez une belle et bonne tapisserie sur bon papier chez Albert Gervais.

REMEDS

C'est le temps de prendre une bouteille du "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr J. Larivière. C'est le remède par excellence pour purifier et renforcer le sang le printemps, et une bouteille vaut mieux que deux de Salsepareille. Faites-en prendre à vos jeunes filles et toutes les difficultés qu'elles ressentent à certain âge disparaîtront. Pour toute douleur de reins, points de côté, etc., demandez-mes emplâtres "Female Plasters." Prix 25 cts. A vendre dans toute bonne pharmacie ou chez le propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I. N. B.—Refusez tout remède qui ne porte pas mon nom. MM. Evans & Sons, Montréal, P. Q., agents généraux pour le Canada. 26f. 93'1a.

Dr J. C. BERNARD, (Ancienne place du Dr V. Coté) RUE MANSEAU, - JOLIETTE. Consultations à toutes heures. 15 juin lan

Vins Français !

J. S. AYBRAM, FABRICANT, Rang Ste-Émilie STE-ELIZABETH VINS CLARET, VINS DE CHAMPAGNE, VINS DE LIQUEURS.

Tous ces vins sont garantis purs raisin et sans alcool. M. J. S. AYBRAM se chargera de la mise en bouteille à toute personne qui lui en fera la demande et sans augmentation de prix. Les prix à la satisfaction de tous.

A VENDRE

Un emplacement spacieux et avantageusement situé sur la rue DeLanau-dière, actuellement occupé par J. Antonio Beaudoin, Ecr Notaire et appartenant à la succession Thomas Rondeau.

Conditions de paiement très facile. On n'exige pas l'argent comptant, S'adresser à C. G. HECTOR BEAUDOIN juinjno Notaire à Joliette.

ALBERT TRUDEL, MANUFACTURIER DE MOULINS A BATTRE, CHIBLES, ETC., Coin des rues St-Chs. Borromée et St-Louis, JOLIETTE: A l'ancienne place de feu M. Alexis Masse.

M. A. Trudel annonce aux cultivateurs du district de Joliette, qu'il a toujours en mains un assortiment de Moulins à battre de toutes sortes, ainsi que des Cribles; ouvrage solide et garanti, réparations en tout genre faites à ordre et sous le plus court délai.

Vente à conditions faciles et à la satisfaction de tous ceux qui voudront bien encourager cette manufacture. 14 juin 93.67

M. Cléophas Tellier annonce qu'il est agent pour la célèbre machine à coudre "Singer" qui par sa force et sa durée, défie toutes les autres machines à coudre en usage. Bureau, rue de Lanau-dière, maison de J.-Bte Chevigny, Ecr, N. P., Joliette.

M. Tellier a chez lui, un manchonnier qui réparera toutes les pelleteries et se chargera de la fabrication des casques, manchons, capotes, etc., etc. Tout ouvrage est garanti. 2no.2m.

RENAUD & CIE., 72, Rue St-Paul, QUEBEC. Faïence, Verreries, Huile de Carbone et articles de fantaisie.

VIGER & LEPRONON, MARCHANDS TAILLEURS DES PLUS HAUTES NOUVEAUTÉS, 13, Cote ST-LAMBERT, MONTRÉAL. 2 Nov. 1a.

Au public acheteur. M. Auguste Goulet, sellier et marchand de chaussures à Joliette, annonce au public qu'il est en état de vendre à des conditions très faciles la célèbre machine à coudre "Raymond" celle qui donne sous tous les rapports, satisfaction complète. En achetant vos machines à coudre chez M. C. A. Goulet, vous économisez \$10.00 par machine. M. Goulet tient une écurie de louage où le public trouvera toujours chez lui, bons chevaux, voitures simples et doubles à bon marché. 14 avril 1892.1 a.

HOTEL ROYAL

— TENU PAR — PIERRE CHEVALIER, Coin des Rues DeLanau-dière et St-Paul, Joliette.

A cette maison vous aurez tout le confort désirable. Salles d'échantillons splendides pour commis-voyageurs. Voitures à la gare à l'arrivée de chaque train.

Vins et liqueurs de premier choix. 6 juin 93.